

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Source : site de la commune

31 janvier 2020

La presse en parle

LA FE 53 ET LA PRESSE

La FE 53 invite tous les ans la presse pour son AG.

ENVIRONNEMENT

53 FE53 s'empare de l'enjeu des pesticides

La Fédération pour l'environnement en Mayenne (FE53) rassemble 25 associations, et compte plus de mille membres. Avant son assemblée générale, ce 31 janvier, FE53 rappelle qu'elle est *"avant tout une association de riverains"*. Et sur ce point, la fédération se félicite de l'écoute qui lui est portée, notamment sur les projets de méthaniseurs. *"Désormais, les initiateurs nous appellent en amont. Il y a cinq six ans, peu importait notre avis, le projet se lançait"*, raconte Alain Roussard, administrateur de FE53.

Satisfaction sur les projets de méthanisation

A Meslay-du-Maine, où le méthaniseur devrait être mis en route en février, mais aussi à Congrier ou Sainte-Suzanne-et-Chammes, les porteurs de projet ont sollicité l'avis de l'association. Même Oudon Biogaz, réunissant 76 exploitations, a le

soutient de FE53. *"Ils continuent de nous consulter, c'est un très beau projet"*, développe Alain Roussard.

Pour FE53, seul un point de désaccord subsiste : l'utilisation de maïs dans les unités de méthanisation, *"On parle du phénomène de l'artificialisation des terres, mais ici, on est en plein dedans. Avec des sécheresses de plus en plus régulières, l'utilisation du maïs pour les méthaniseurs est un non-sens."*

"Informers sans s'opposer aux agriculteurs"

Au niveau environnemental, l'an passé a mis la lumière sur les pesticides. Ce sera l'objet de la conférence qui suivra l'assemblée générale : Agriculture sans pesticides : quels enjeux ? Avec l'intervention du Civam bio, FE53 souhaite sensibiliser les participants aux enjeux sanitaires liés à ces produits. En s'appuyant sur les

travaux de l'Inserm de 2013, ou de Jean-François Deleume, FE53 alerte sur les risques pour la santé des riverains exposés aux pesticides.

FE53 n'entrevoit qu'une solution : le chemin du zéro pesticide. *"Le débat sur la distance des zones de non-traitement est une aberration totale. Il ne suffit pas de pulvériser à 5 ou 10 mètres des habitations"*, commente Alain Roussard. Vendredi, avec l'expertise du Civam bio, FE53 souhaite *"informer sur les alternatives aux pesticides sans s'opposer aux agriculteurs. Ce sont les premières victimes."* Alain Roussard poursuit, *"on ne peut pas se battre contre les lois, c'est impossible. Il faut donc convaincre les agriculteurs."* Rendez-vous est donc pris ce vendredi.

Clément Gahéry

A NOTER ▶ Assemblée générale FE53, à L'Huisserie, vendredi 31 janvier à la salle du Maine (lire en page agenda).



L'Avenir Agricole du vendredi 31 janvier 2020

LA FE 53 ET LA PRESSE

La FE 53 invite tous les ans la presse pour son AG.

Les luttes de la Fédération pour l'Environnement

La Fédération pour l'Environnement en Mayenne a tenu son assemblée générale, vendredi. Parmi les dossiers : son opposition à l'implantation de l'usine de coproduits de volailles PFC, à Vaiges.

Repères

NON à l'une usine de traitement de coproduits de volaille

FE 53 a rappelé son refus de voir s'implanter, à Vaiges, une usine de traitement de coproduits de volailles, l'usine Poultry Feed Company. Et espère se faire entendre par le préfet de la Mayenne le 13 février ; date de la réunion du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, dont FE 53 fait partie. En décembre, le commissaire-enquêteur avait émis un avis favorable avec deux réserves.

« Ce dossier comporte des insécurité juridiques », estime Roger Godefroy, un des administrateurs de FE 53. La fédération met notamment en avant des problèmes de prélèvement d'eau et de capacité pour la rivière Vaige de fournir, tous les jours, les 500 m³ d'eau nécessaires au fonctionnement de l'usine PFC.

Des nuisances pour les riverains

FE 53 s'appuie aussi sur le fait que « la réserve » du commissaire-enquêteur concernant les nuisances de l'usine PFC pour les riverains, n'ait pas été levée selon la fédération. « Nous avons demandé au préfet de différer sa décision sur l'autorisation de l'implantation de l'usine », pré-

se FE 53.

Surveiller les sites Seveso

Autre sujet d'attention pour la fédération : la présence, en Mayenne, de plusieurs sites Seveso seuil haut (risque industriel). Sites pour lesquels FE 53 demande, « à minima, plus de transparences ».

Méfiance sur les plans locaux d'urbanisme

Vigilance aussi s'agissant des Plu. En l'état actuel, les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ne sont pas vus d'un bon œil du tout par FE 53. « Nous demandons que le préfet de la Mayenne les rejette car le volet environnemental (bocage) est complètement ignoré », estime Jean-Marc Lalloz, président du collectif Bocage 53.

OUI à des unités de méthanisation

« Nous ne sommes pas des contre-tout non plus », précise FE 53, évoquant son soutien à quatre projets d'unités de méthanisation en Mayenne (Meslay-du-Maine ; Chammas ; Congrier ; Livre-la-Touche).

Liberté d'investigation

La Fédération pour l'Environnement en Mayenne soutiendrait-elle insuffisamment les riverains victimes de



La fédération pour l'Environnement en Mayenne est opposée à l'arrivée d'une usine de traitement de coproduits de volailles, à Vaiges. Elle l'a rappelé lors de son assemblée générale. Ici, Bertrand Boufflet, porte-parole du collectif opposé à l'implantation de l'usine.

Photo : Archives OUEST FRANCE

nuisances de la ligne à grande vitesse de la SNCF ? C'est ce que croient certains riverains. Ils se basent sur le fait que SNCF réseau fasse partie des partenaires de France Nature Environnement, FNE.

Et aussi sur le fait que la SNCF ait fait partie – au moins jusqu'en 2014 – des donateurs de FNE. Comme les autres fédérations, FE 53 est adhéren-

te de FNE. Des accusations de collusion qui étonne au plus haut point Roger Godefroy. « FE 53 est indépendante et a toute liberté d'investigation. Nous ne vivons qu'avec les cotisations de nos adhérents. Nous ne sommes pas subventionnés par FNE. »

Mikaël PICHARD.

1 500

Selon ses responsables, la Fédération pour l'Environnement en Mayenne, FE 53, est forte de vingt-cinq associations et de 1 500 adhérents.



Ouest-France du dimanche 2 février 2020

LA FE 53 ET LA PRESSE

La FE 53 invite tous les ans la presse pour son AG.

ENVIRONNEMENT - PFC, BOCAGE, PLUI, SITES SEVESO

Les dossiers de FE 53

La Fédération de l'environnement a fait le point sur les dossiers du moment.

PFC à Vaiges. Le 13 février prochain, le Coderst (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) rendra son avis avant que le préfet ne prenne un arrêté d'autorisation d'exploitation de la future usine d'aliments pour la pisciculture. La fédération soutient un collectif de riverains devenu association et a consulté l'avis d'un conseiller juridique de la Fédération nationale. Elle estime que les réserves du commissaire-enquêteur portant sur la protection paysagère des riverains et sur le prélèvement d'eau potable sur le bassin de l'Erve et de la Jouanne présentent une insécurité juridique. « *D'autres sites présentant des capacités supérieures de production d'eau avaient été envisagés. Ils ont été écartés sans explication, rappelle Roger Godéfroy, administrateur de FE53. Si les réserves du commissaire-enquêteur ne sont pas levées, son avis sera réputé défavorable. Pour éviter un risque de recours juridique, nous demandons au préfet de surseoir de deux mois après*



L'abattage des haies se multiplie dans le bocage favorisant le ruissellement des eaux de pluie.

l'avis du Coderst et de tenir compte des nouvelles études du Sage Sarthe aval. »

Le bocage absent des PLUi.

En 2019, 170 alertes de dégradations du bocage ont été remontées au collectif Bocage 53. « *Depuis un mois, nous avons déjà eu dix nouvelles alertes. La plupart se font dans le cadre de reprises d'exploitation* », pointe Jean-Marc Laloz, coordinateur du collectif. Celui-ci déplore l'absence de prise en compte des trames vertes et du bocage dans les PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunautaire). Au point d'évoquer à « *un changement*

de stratégie pour mettre l'environnement au centre de la réglementation et non comme variable d'ajustement. »

Pesticides. FE53 qualifie de « *dérisoire* » la concertation sur la protection des riverains de champs où sont épanchés des pesticides et notamment la distance de 3 à 5 mètres.

Méthanisation. La fédération maintient son soutien au développement des méthaniseurs, notamment comme ressource des agriculteurs. 70 méthaniseurs individuels sont en projet.

Quatre sites Seveso seuil haut niveau. L'incendie de Lubrizol à Rouen a rappelé l'existence en Mayenne de quatre sites classés Seveso seuil haut niveau : Titanobel (fabrication d'explosifs à usage industriel) à Lignéres-Orgères, Sèche environnement à Changé, Aprochim et Brenntag (producteur de produits chimiques) à Grez-en-Bouère. Seul le premier dispose d'un PPRT (Plan de prévention des risques technologiques) fait remarquer FE53 qui interroge le préfet sur le manque de transparence pédagogique.

Emmanuel Blois



Le Courrier de la Mayenne du jeudi 6 février 2020